













#### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## **DÉCLARATION UNITAIRE**

#### au CONSEIL COMMUN de la FONCTION PUBLIQUE

## du 2 FÉVRIER 2023

Monsieur le Ministre,

En ouverture de cette réunion d'installation du Conseil commun de la Fonction publique, les organisations syndicales représentatives CGT, FO, CFDT, UNSA, FSU, Solidaires, CFE-CGC et FA-FP tiennent à réaffirmer ensemble qu'elles continuent d'exiger du gouvernement qu'il renonce à son projet de report de l'âge légal d'ouverture des droits à la retraite de 62 à 64 ans et à l'accélération de l'augmentation des durées de cotisation.

La population soutient les revendications des organisations syndicales qui s'opposent au recul de l'âge légal de départ à 64 ans et à l'allongement de la durée de cotisations. 9 travailleurs sur 10 rejettent la réforme, 2/3 de la population soutiennent les mobilisations.

Personne ne s'est donc laissé tromper par la propagande du gouvernement.

Nous n'acceptons pas non plus les propos tenus par la Première ministre, ce dimanche, indiquant que, selon elle, « l'âge de départ à 64 ans n'est plus négociable». Le recul de l'âge de départ n'a jamais été négociable! Les propositions alternatives que nos organisations ont formulées sont toutes restées lettre morte!

Nos organisations dénoncent également le mail que vous avez adressé aux agents, instrumentalisant ainsi votre rôle d'employeur, présentant une liste d'arguments en faveur de la réforme des retraites.

Monsieur le Ministre, vous devez prendre la mesure de la force du rejet du projet de réforme des retraites porté par le gouvernement et de la détermination des agents de la fonction publique et plus largement de la population.

Les organisations syndicales représentatives de la Fonction publique appellent les personnels des trois versants à se mobiliser massivement avec toute la population lors des deux journées interprofessionnelles des mardi 7 et samedi 11 février prochains, et, d'ici là, à multiplier les actions, initiatives, assemblées générales partout sur le territoire, dans les services, y compris par la grève.















## L'éducation mobilisée pour le retrait de la réforme des retraites !

A l'appel de l'ensemble des organisations syndicales, le 31 janvier a confirmé la très forte détermination à refuser le projet de réforme des retraites présentée par le gouvernement.

Plus de 2,5 millions travailleurs et travailleuses, du public comme du privé, jeunes et retraité·es, se sont mobilisé·es, par la grève et/ou ont manifesté sur l'ensemble du territoire. Cette mobilisation d'ampleur fait suite à celle du 19 janvier qui avait rassemblé près de 2 millions de personnes.

Dans notre secteur, la grève a été à nouveau majoritaire et l'éducation était présente en nombre dans les cortèges. Les personnels de l'éducation, comme l'ensemble du monde du travail, rejettent le projet de réforme des retraites du gouvernement et posent aussi des questions de fond sur la reconnaissance, le sens et le contenu du travail, ils dénoncent aussi dans ce mouvement la dégradation des conditions de travail et de rémunération.

La jeunesse s'est aussi mobilisée pour refuser la précarité grandissante que promet le gouvernement.

La population soutient les revendications des organisations syndicales qui s'opposent au recul de l'âge légal de départ à 64 ans et à l'allongement de la durée de cotisations. 9 travailleurs sur 10 rejettent la réforme, 2/3 de la population soutiennent les mobilisations.

#### Personne ne s'est laissé tromper par la propagande du gouvernement.

Les organisations syndicales dénoncent ainsi le mail du ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, envoyé tant à des agent-es publics qu'à des salarié-es de droit privé, présentant une liste d'arguments en faveur de la réforme des retraites.

Les organisations syndicales n'acceptent pas les propos tenus par la Première ministre indiquant que, selon elle, « l'âge de départ à 64 ans n'est plus négociable ». Pour les organisations syndicales le recul de l'âge de départ n'a jamais été négociable! Les propositions alternatives formulées par elles sont toutes restées lettre morte! Cela démontre le jusqu'au-boutisme du gouvernement, sourd au rejet exprimé par la totalité des organisations syndicales et l'immense majorité des citoyen·nes.

Rien ne justifie une réforme aussi injuste et brutale. Le gouvernement doit entendre le rejet massif de ce projet et le retirer.

Durant la période des vacances zonées, les organisations de l'éducation appellent les collègues à poursuivre leur participation aux mobilisations où qu'ils se trouvent.

Les organisations de l'éducation relaient l'appel de l'intersyndicale interprofessionnelle à se mobiliser par la grève et la manifestation encore plus massivement le mardi 7 février puis le samedi 11 février pour dire non à cette réforme. Elles appellent, d'ici là, à multiplier les actions, initiatives, réunions ou assemblées générales partout sur le territoire, dans les entreprises et services, dans les lieux d'étude, y compris par la grève.

La victoire est à notre portée : nous allons obliger le gouvernement à retirer sa réforme !

















#### Communiqué de presse

Paris, le 2 février 2023

# Après les mobilisations énormes du 19 et du 31, les retraité·es toujours déterminé·es contre cette réforme des retraites injuste et injustifiée.

Les personnes retraitées étaient largement mobilisées les 19 et 31 janvier. Le gouvernement martèle que, sur l'essentiel, rien n'est négociable. C'est donc par la force qu'il veut imposer à la population de travailler plus longtemps pour des pensions de retraite réduites. Il espère que la lassitude va gagner, ayant maintenant déjà perdu la « bataille de la pédagogie ». Il joue aussi sur la menace et la peur. Ainsi, le ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion (sic), Olivier Dussopt, vient d'annoncer « Si nous retirions cette réforme, le système serait déficitaire, il s'écroulerait, et le niveau moyen de pension des retraités baisserait de 20 %... ». M. Dussopt oublie d'envisager ce qui pourrait arriver au gouvernement s'il baissait les pensions de 20 %. Il oublie aussi que les tentatives de rompre les solidarités sont vouées à l'échec. Les personnes retraitées, au cours de leurs luttes passées, ont toujours su déjouer ces manœuvres.

Nous sommes à un moment décisif où d'autres choix peuvent être pris pour aller vers le progrès social.

Nos neuf organisations de retraitées et de retraités appellent toutes et tous à répondre au mot d'ordre de l'intersyndicale nationale et à manifester dans la rue, partout dans le pays :

#### le mardi 7 et le samedi 11 février 2023.

Nos neuf organisations les appellent à renforcer les participations aux manifestations en y invitant leurs amis et amies, leurs voisins et voisines, leurs cousines et cousins, etc.

Pour celles qui peuvent difficilement se déplacer, il y a d'autres moyens de faire savoir son mécontentement (signer la pétition nationale, écrire à son député et / ou sénateur, etc.). Dans les départements, toutes les initiatives peuvent être prises pour confirmer et rendre visible l'opposition des personnes retraitées à cette réforme et leur exigence d'une autre réforme, avec des choix de financement pérennes, effectivement juste et confortant la solidarité inter générationnelle.

<u>Nous ne lâchons rien</u> :

le 7 et le 11 février on continue !